

Des céréales pour faire revivre les sols légumiers

CLEDER (29). - Réintroduire des céréales dans l'assolement, remplacer les engrais chimiques par de la fumure organique, éviter les sols nus en hiver : des producteurs légumiers de Cléder ont décidé de prendre le taureau par les cornes pour retrouver l'équilibre agronomique de leurs sols et reconquérir la qualité de l'eau.

En trente ans de production intensive les terres légumières du littoral breton ont perdu de leur fertilité. A produire toujours davantage pour compenser la baisse des prix, les producteurs ont eu tendance à oublier les principes de base de l'agronomie : le respect des rotations culturales, l'entretien du taux de matière organique... Or la fatigue et la déstructuration des sols pèsent sur le niveau des rendements et des coûts de production. Elles accentuent l'usage d'engrais et de pesticides donc la pollution. C'est la spirale infernale.

Marre de produire pour détruire

En juin 1998, peu de temps après l'occupation du pont de Morlaix par les producteurs de chou-fleur en crise, un groupe de huit producteurs clédérois, de toutes tendances syndicales



L'association clédéroise ARCAD : travailler mieux pour vivre mieux.

confondues, décidait de prendre leur avenir en main en créant l'ARCAD : association de réflexion clédéroise pour une agriculture durable. « On en avait marre de ces crises successives, de produire pour détruire et d'aller toujours quémander de l'argent. On s'est dit qu'il fallait que l'on évolue dans nos pratiques pour mieux valoriser nos légumes, travailler moins et vivre mieux, tout en limitant la pollution » résume André Méar, président de l'association.

S'inspirant de l'expérience réussie de leurs collègues légumiers du Val de Saire dans la Manche, les membres de l'ARCAD, sans attendre la mise en place des CTE (contrats territoriaux d'exploitation prévue par la loi d'orientation agricole) ont pro-

posé de monter une opération locale et d'inscrire leur démarche dans le cadre du programme régional agri-environnemental. En gros ils préconisent deux types d'actions : d'une part introduire au niveau de l'exploitation 25 % de céréales et d'autre part remplacer au maximum les engrais minéraux par des engrais organiques. Le groupe clédérois entend parallèlement travailler avec les élevages hors sol du secteur. Il projette de mettre en place des plateformes de compostage afin d'élaborer des amendements organiques bien pailleux et équilibrés en azote et phosphore. « Il est plus facile aujourd'hui avec l'augmentation des surfaces d'améliorer les rotations. D'ici 5 ans, le gain en rendements des légumes compensera les

surfaces en céréales » note André Méar.

Un comité de pilotage

L'initiative clédéroise qui a reçu le feu vert du préfet du Finistère et du ministère de l'Agriculture et qui est soutenue par la chambre d'Agriculture devrait se traduire par la mise en place en janvier d'un comité de pilotage.

Ce comité présidé par le préfet devra élaborer un cahier des charges. Si tout se passe bien et sous réserve de son approbation par un comité de structures agricoles, les premiers contrats pourraient être signés dès les prochains semis en octobre. Pourront librement y souscrire tous les producteurs de Cléder qui font 80 % de leur chiffre d'affaire en légumes (ils sont 114 à livrer à l'association de mise en marche de Saint-Pol).

Les programmes agri-environnementaux co-financés sur cinq ans par des fonds européens et des fonds publics nationaux reposent sur une démarche contractuelle. L'agriculteur prend des engagements. En contrepartie, il reçoit une indemnité qui lui est versée annuellement. Pour l'instant, ARCAD n'est pas en mesure de donner le montant de ces incitations financières. « Elle devrait compenser dans un premier temps la diminution du chiffres d'affaires due à la perte de surfaces en légumes. Mais notre objectif premier est de créer une dynamique sur Cléder » indique André Méar.

Frédérique Le Gall